

Dates et horaires des prochains cours :

- le samedi 17 et dimanche 18 octobre 2009	Module 1
- le samedi 7 et dimanche 8 novembre 2009	Module 2
- le samedi 5 et dimanche 6 décembre 2009	Module 3
- le samedi 30 et dimanche 31 janvier 2010	Module 4
- le samedi 27 et dimanche 28 février 2010	Module 5
- le samedi 27 et dimanche 28 mars 2010	Module 6
- le samedi 24 et dimanche 25 avril 2010	Module 7
- le samedi 29 et dimanche 30 mai 2010	Module 8

Les formations débutent à 10 h. et finissent vers 18 h. 30.

Lieu :

Hôtel Express Inn à Genève-Aéroport
Route de Pré-Bois 16
1211 Genève 15 - Suisse
Tél: + 41(0)22 939 39 39
www.expressgeneva.com

Formateur :

Tous les modules sont proposés et animés par Patrick Percebois.

Prix :

Chaque module de 2 jours revient à CHF 450.- pour les propriétaires d'un système L.I.F.E.

Accès :



Par avion, train, bus ou voiture. Des navettes gratuites circulent toutes les 20 minutes entre l'aéroport et l'hôtel. Parking assuré.

- Je m'inscris** aux 8 modules de formation intensive.
- Il me faut un hébergement. **Faites-moi une offre !**
- Je ne peux venir qu'à certains modules. **Contactez-moi !**

Nom : Prénom :

Adresse : CP, Ville :

Tél. : Email :

Heures d'appel : Signature :

Inscription à faxer au **+41(0)22 345 41 24** ou à renvoyer à Bioreso.ch - case postale 28 – CH-1268 Begnins

Pédagogie :

Cette formation en huit modules de deux jours est conçue pour thérapeutes. Elle est axée sur la maîtrise et l'utilisation approfondie du système de biofeedback L.I.F.E. C'est pourquoi il est indispensable pour une formation complète de suivre tous les modules, qui sont progressifs. Sur proposition, une dérogation est possible, notamment pour des auditeurs.

Prix :

Chaque module de deux jours coûte CHF 450.- pour les propriétaires d'un système L.I.F.E. Les repas sont libres et en sus.

Paiement :

Une facture et un bulletin de versement vous seront envoyés à réception de votre inscription. Le paiement est à effectuer au plus tard 10 jours ouvrables avant le début d'un module. Sur proposition, chaque module peut être payé séparément. Le non-paiement d'un module ne sera pas considéré comme une annulation de votre inscription.

Annulation d'inscription :

Toute annulation d'inscription doit se faire par écrit. En fonction de la date de l'annulation, nous consentirons à une dispense totale ou partielle du paiement.

Absences :

Les absences ne peuvent pas être récupérées. En principe, aucun remboursement de l'écolage en raison de séances manquées n'est possible.

Exclusion :

Le formateur se réserve le droit d'exclure un participant en précisant les motifs. En cas d'exclusion, l'écolage sera remboursé au pro rata des jours non suivis.

For juridique :

Le for juridique est en Suisse, à Nyon, Vaud.